

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 mars 2026

La chaleur renouvelable et de récupération, alternative aux énergies fossiles, dresse son bilan 2025.

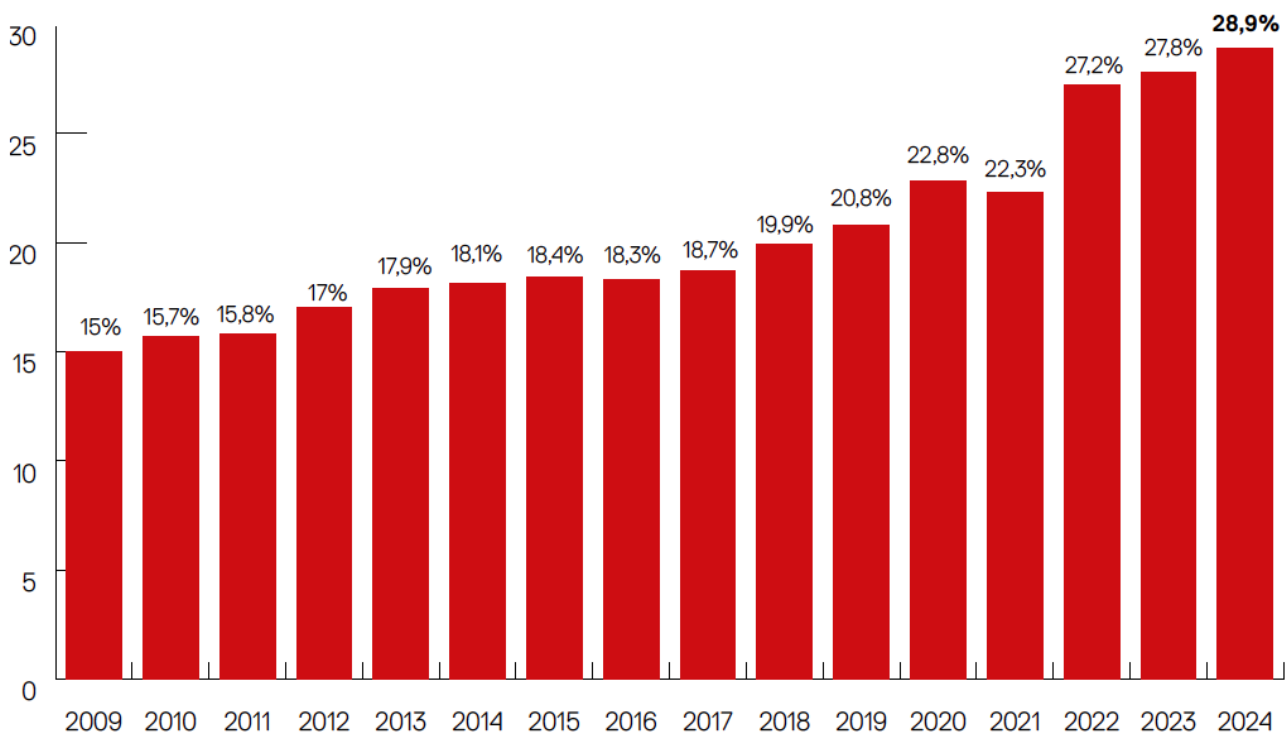
Édition 2025 du Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération

Plus du quart de la production de chaleur est déjà d'origine renouvelable, mais il faut continuer à la décarboner et la France en a la capacité !

La chaleur représente plus de 40% de l'énergie consommée en France, ce qui en fait un enjeu central de notre politique énergétique et climatique. Si sa production repose encore majoritairement sur des énergies fossiles importées, elle se verdit d'année en année. C'est ce que confirme la 9e édition du Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération, publiée par l'AFPG, le CIBE, la FEDENE, le SER et UNICLIMA, avec le soutien de l'ADEME. Elle révèle que la chaleur renouvelable progresse : fin 2024, elle représentait **28,9 %** de notre consommation finale de chaleur en France métropolitaine. Au total, ce sont **178,9 TWh de chaleur renouvelable** qui ont été produits en 2024, auxquels s'ajoutent la chaleur de récupération, ce qui porte la production totale de chaleur EnR&R à **185 TWh en 2024**.

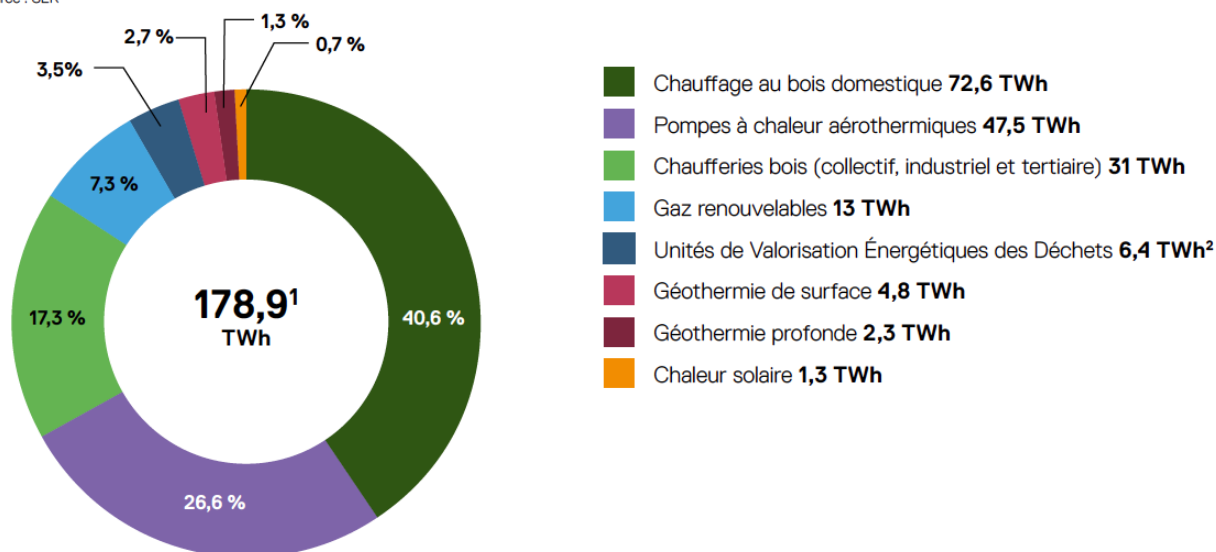
Évolution de la part des énergies renouvelables dans la consommation finale de chaleur en France métropolitaine

Source : SER d'après SDES



Part de chaque filière dans la production de chaleur renouvelable en France métropolitaine en 2024

Source : SER



1 À cette consommation d'énergies renouvelables s'ajoute également celle des énergies de récupération, laquelle porte la consommation totale d'ENR&R à 185 TWh en 2024.

2 Par convention on considère que 50% de l'énergie produite par les UVE est renouvelable, les 50% restants étant de récupération. Ainsi lorsqu'il est question de chaleur renouvelable, seule la moitié de la production de cette filière est prise en compte.

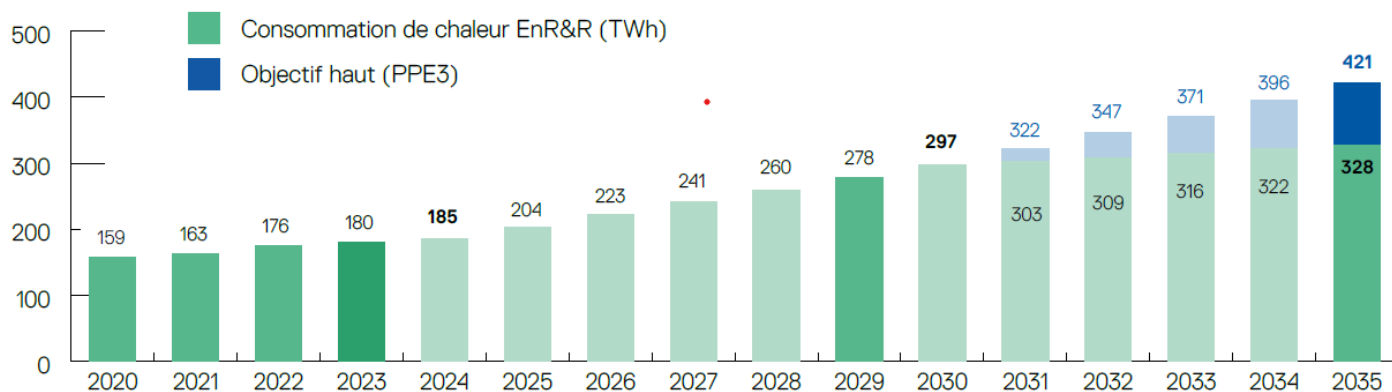
Une programmation pluriannuelle de l'énergie ambitieuse mais réaliste pour accélérer la décarbonation de la chaleur

Alors que les événements au Moyen-Orient rappellent avec force la nécessité de réduire notre dépendance aux énergies fossiles, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3) définit une trajectoire ambitieuse pour la décarbonation de la chaleur : les objectifs fixés conduisent à une **multiplication par plus de deux de la consommation de chaleur renouvelable et de récupération d'ici à 2035**.

Atteindre ces objectifs suppose une forte accélération : +8 % de croissance annuelle entre 2024 et 2030 et entre +2 % et +8% entre 2030 et 2035. **Ce rythme, certes ambitieux, reste réaliste dans la mesure où il a déjà été atteint par le passé : entre 2021 et 2022, la consommation de chaleur renouvelables et de récupération a augmenté de 7,8 %.**

Évolution de la consommation de chaleur EnR&R à horizon 2035 pour atteindre les objectifs de la PPE-3 (TWh)

Source : FEDENE



Nouvelle crise énergétique : il est urgent de soutenir la dynamique de projets

La hausse constante de la consommation de chaleur renouvelable et de récupération, soulignée dans le Panorama 2025, illustre une véritable dynamique de projets dans toutes les filières. Quelques chiffres clés en témoignent :

- Une centaine de projets de géothermie profonde identifiés ;
- Un gisement de chaleur fatale encore largement inexploité : 8 TWh¹ de gisement identifié dans les unités de valorisation énergétique (UVE) et 85,2 TWh² dans l'industrie ;
- Une progression remarquable des grands projets solaires thermiques, en plein essor dans l'industrie agroalimentaire avec 9 MW mis en service en 2025 ;
- Une demande de subventions record auprès du Fonds chaleur, qui atteint 1,5 milliard d'euros au premier trimestre 2026 ;

Alors que la décarbonation de notre économie s'impose comme une priorité absolue, **il est impératif de renforcer les dispositifs qui ont prouvé leur efficacité, notamment le Fonds Chaleur, MaPrimeRénov' et les Certificats d'Économie d'Énergie.**

Revoir à la baisse certains dispositifs d'aide, comme la suppression depuis le 1^{er} janvier 2026 des forfaits MaPrimeRénov' pour l'installation de chaudières biomasse, ou limiter le soutien au bois-énergie dans l'industrie ou le collectif, risquerait de freiner la transition énergétique et d'affaiblir des filières industrielles essentielles, en contradiction avec nos ambitions climatiques et de souveraineté. Rappelons que selon l'ADEME, avec un prix du gaz à 50 €/MWh, le Fonds Chaleur permet de générer une économie annuelle de 2,5 milliards sur la balance commerciale.

Face à la multiplication des crises énergétiques, accélérer la décarbonation de la chaleur est plus que jamais nécessaire. Il faut mobiliser toutes les sources thermiques renouvelables et de récupération pour renforcer notre sécurité énergétique, protéger ménages et entreprises contre la flambée des prix des énergies fossiles, et tenir nos engagements climatiques.

Pour sortir durablement des énergies fossiles, la visibilité et la stabilité des soutiens publics sont cruciales. Un débat éclairé sur les moyens et les leviers à mobiliser s'impose avec la mise en place, à l'instar du plan d'électrification, d'un **groupe de travail ministériel dédié à la chaleur** pour définir les mesures d'accompagnement nécessaires à l'accélération des projets.

Pour télécharger le Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération 2025 : [cliquez ici](#)

¹ Source : données FEDENE Déchets-énergie (SVDU)

² Source : Avis d'expert ADEME - Récupération de chaleur fatale - État des réalisations depuis 2015 et évolutions du gisement à fin 2022, 27/01/2025

L'association française des professionnels de la géothermie (AFPG) regroupe des installateurs de chauffage et de climatisation, des bureaux d'études thermiques, des bureaux d'études de géosciences, des entreprises de forage, des exploitants et les promoteurs des réseaux de chaleur, les acteurs manufacturiers de la filière géothermie et électricité. Des associations partenaires : AFPAC, ATEE, Syndicat des Foreurs d'Eau et de Géothermie (SFEG), le Syndicat des énergies renouvelables (SER) et les pôles de compétitivité en géosciences (Avénia, S2E2) sont également des membres actifs et font partie du conseil d'administration.

Suivre l'AFPG sur www.afpg.asso.fr  AFPG

Contact presse CIBE :

Elodie PAYEN
contact@cibe.fr
09 53 58 82 65

Le Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE) rassemble les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois, soit plus de 200 entreprises, maîtres d'ouvrage (publics et privés), organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie. Le CIBE coordonne et accompagne ces acteurs depuis 2006 pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes à faibles puissances auprès des décideurs publics et privés.

Suivre le CIBE sur www.cibe.fr  Comité Interprofessionnel du Bois-Energie (CIBE)

Contact presse FEDENE :

Camille ROLLAND
camille.r@tmarkoagency.com
06 75 84 52 08

La Fédération des Services Énergie Environnement (FEDENE) regroupe six syndicats professionnels spécialisés par métier, 1 500 entreprises et établissements de services centrés sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et du froid renouvelables et de récupération ainsi que le Facility Management et l'ingénierie de projets. Le chiffre d'affaires du secteur s'élève à 11 milliards d'euros, dont la moitié est réalisée en France par des entreprises de toute taille. Le SNCU, Syndicat national du chauffage urbain et de la climatisation urbaine, membre de la FEDENE regroupe les gestionnaires publics ou privés de réseaux de chaleur et de froid. Le SVDU, Syndicat National du Traitement et de la Valorisation des Déchets Urbains et assimilés, membre de la FEDENE, regroupe les principaux opérateurs de la valorisation énergétique des déchets ménagers en France (incinération, méthanisation, gazéification).

Suivre la FEDENE sur www.fedene.fr  @_FEDENE_  FEDENE

Contact presse SER :

Cynthia KARI
service_presse_ser@enr.fr
07 87 14 71 26

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe près de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois.

L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermies et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le SER sur www.enr.fr  Syndicat des énergies renouvelables

Contact presse UNICLIMA :

Lucie Delage
lucie.delage@uniclima.fr
01 45 05 70 00

Uniclimate est le groupement français des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques. Il regroupe des fabricants d'équipements de chauffage, de climatisation, de ventilation, de réfrigération et de production d'eau chaude sanitaire pour tous les types de bâtiments et de process industriels. Uniclimate compte 92 marques pour 69 sociétés ou groupes leaders sur leurs marchés. Les industriels réalisent un chiffre d'affaires de 8.8 milliards d'euros pour 23 500 emplois en France.

Suivre UNICLIMA sur www.uniclima.fr  Syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques

